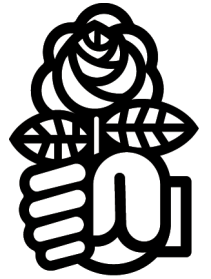


Le gouvernement s'en prend au logement social !



En pleine crise économique, le gouvernement poursuit son travail de sape et s'attaque aux logements sociaux et à ses habitants. Une nouvelle loi est en cours de discussion au Parlement.

Le gouvernement, au mois d'août 2008, a décidé par décret d'appliquer des surloyers pour les classes moyennes qui habitent en logement social.

Toutes les sociétés HLM, y compris celles qui dépendent de la Ville (RIVP et Paris Habitat notamment), sont contraintes **d'appliquer des surloyers très importants** pour les locataires dont le niveau de vie a progressé.

L'application de ces surloyers est brutale (mise en place obligatoire **dès le 1^{er} janvier prochain**), ils **pourront atteindre pour beaucoup 300 euros par mois**, alors même que les loyers restent inaccessibles dans le privé à Paris.

- **Alors que les besoins n'ont jamais été aussi importants** ! L'Etat réduit de 30% (soit 250 millions d'euros) les crédits pour la création de logements sociaux. Cela représente 30 000 logements de moins alors que selon des chiffres reconnus de tous entre 2,5 et 3 millions de personnes sont en attente d'un logement décent. (112 000 demandeurs rien qu'à Paris).
- **En plus de se désengager, l'Etat ponctionne le 1% logement** pourtant principal moyen de financement du logement social dans notre pays. En effet, l'Etat veut ponctionner 850 millions d'euros sur le 1%.
- **La loi SRU prévoit des amendes pour les communes ne respectant pas l'obligation d'avoir 20% de logements sociaux.** Mais étrangement, les Préfets qui sont en charge de faire respecter la loi ne l'appliquent pourtant que rarement en France et jamais en Ile-de-France. Les habitants de Neuilly-sur-Seine peuvent dormir tranquille.

Après la crise économique, la crise financière, une grave crise du logement est à craindre dans notre pays.

Le Maire de Paris Bertrand Delanoë a, pour sa part, pris ses responsabilités. Entre 2001 et 2008, les engagements pris ont été dépassés : en sept ans, plus de 30 000 logements sociaux supplémentaires. L'objectif de **20% de logements sociaux dès 2014 est fixé à Paris**, ce qui se traduira par **6 800 logements sociaux financés chaque année.**

Section 13^e Ouest : 41 rue Bobillot, 75013 Paris

Tél. 01 45 89 88 63 • section@ps-paris13ouest.org • www.ps-paris13ouest.org